



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 22 novembre 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 5 décembre 2011

SEANCE DU 28 NOVEMBRE 2011

Délibération n° D20110553

**OPAH RU AVENANT N°1 A LA CONVENTION D'ADHESION PROJET «
OPAH RU COEUR DE VILLE » PASSEE ENTRE LA COMMUNE DE
NIORT, LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT ET
L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE POITOU-CHARENTES**

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 02 décembre 2011

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : M. Christophe POIRIER -

Excusés ayant donné pouvoir :

Gaëlle MANGIN donne pouvoir à Jean-Claude SUREAU -

Excusés :

Conseillers :

M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART

AMERU

**OPAH RU AVENANT N°1 A LA CONVENTION D'ADHESION
PROJET « OPAH RU COEUR DE VILLE » PASSEE ENTRE LA
COMMUNE DE NIORT, LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE
NIORT ET L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE POITOU-
CHARENTES**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

La Communauté d'Agglomération de Niort et l'Etablissement Public Foncier Poitou-Charentes (EPF-PC) ont conclu une convention cadre le 2 mars 2010 qui vise à conduire une politique foncière sur le territoire communautaire afin d'assurer la mise en œuvre de la politique communautaire dans le domaine de l'habitat.

En application de la convention cadre, une convention d'adhésion – projet « OPAH RU – Cœur de ville » a été signée le 8 avril 2010 entre la Ville de Niort, la Communauté d'Agglomération de Niort et l'EPF – PC pour une durée de 5 ans maximum. Elle définit les modalités techniques et financières d'intervention de chaque partie pour la réalisation d'études, l'acquisition, la gestion et la cession des immeubles concernés par l'OPAH RU.

Depuis sa signature, l'objet de la convention d'adhésion – projet a évolué, du fait de déprogrammations et de mutations foncières stratégiques à venir.

Par conséquent, l'objet de la convention doit s'adapter au contexte, l'engagement financier de l'EPF PC doit être modifié en conséquence et le terme de la première phase de la convention doit être ajusté au déroulement dans le temps des opérations.

C'est pourquoi, il vous est proposé qu'un avenant n°1 à la Convention d'adhésion – projet soit passé afin d'adapter son contenu aux évolutions du projet de centre-ville.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant n°1 à la convention d'adhésion - projet « OPAH RU – Cœur de Ville » souscrite le 8 avril 2010 avec la Communauté d'Agglomération de Niort et l'Etablissement Public Foncier Poitou-Charentes ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à le signer.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL